

LES ASSISES CRIMINELLES

Thomas Bean et sa fille subissent leur procès L'affaire Mooney

Hier soir, la cour d'assises s'est ajournée...

Ce matin, on a commencé la cause de Thomas Bean...

Voici les faits de la cause: Il paraît que le 5 avril 1901, Thomas Bean...

Sur une motion de M. J. W. Poltras, avocat, la cause d'Ernest Coy...

NOTES M. Dubreuil, avocat, a fait une motion demandant que la cause de John Hall...

—M. Dubreuil, avocat, a fait une motion demandant que la cause de John Hall...

—Sur une motion de M. J. Crankshaw, la cour a renvoyé au mois de juin prochain la cause des nommés Moses et Ralph Webster...

MILLE PIASTRES POUR LE BRAS DROIT

La compagnie du chemin de fer Urbain condamnée

Le juge Curran a rendu une décision dans la cause de Monaghan, contre la compagnie du chemin de fer urbain, de Montréal.

Le demandeur réclamait \$5,000 de dommages-intérêts, pour la perte de son bras droit. Il avait été frappé par une voiture électrique, alors qu'il se trouvait en voiture.

La compagnie a prétendu que le demandeur conduisait mal son cheval, mais elle n'a pas réussi à en faire la preuve. Monaghan obtient \$1,000.

OUVRIER IMPRUDENT

Son action est renvoyée par le tribunal

Le juge Curran a rendu jugement dans la cause de Madigan contre la Montreal Roofing Company. Au mois de septembre de l'année dernière, le demandeur fut envoyé par la compagnie défenderesse au magasin de MM. Ogilvy and Sons, rue Ste Catherine, pour y faire certains travaux dans la cage de l'ascenseur.

Au même moment l'ascenseur fut mis en mouvement, frappa Madigan, qui tomba dans le fond, faisant une chute de dix à douze pieds. Le demandeur reçut une blessure grave au pied gauche. Depuis lors il ne peut plus travailler et se trouve à charge de sa femme. Il réclame \$1,000 de dommages.

La défenderesse a plaidé: Ce n'est pas elle qui est responsable de l'ascenseur de M. Ogilvy. D'un autre côté, le conducteur de l'ascenseur jure avoir dit à Madigan de ne pas aller dans la cage de l'ascenseur, que s'il en agissait ainsi, ce serait à ses risques et périls. Il n'était pas nécessaire au demandeur de se mettre dans la cage pour faire son ouvrage. L'action est renvoyée avec dépens.

PERE INDIGNE

Le fils doit employer la force pour l'empêcher de maltraiter sa mère

Les constables Cox et Clermont ont opéré, hier soir, l'arrestation de deux hommes nommés Frank et Peter Morgan, père et fils, qui se battaient dans la rue.

Devant le recorder, ce matin, le fils a expliqué qu'il avait frappé son père parce que ce dernier battait sa femme et que le fils voulait l'empêcher. Il a été prouvé que Frank Morgan faisait fréquemment subir à sa femme de mauvais traitements.

Peter Morgan a été acquitté, mais son père a été condamné à 15 jours de prison aux travaux forcés, et à fournir un cautionnement personnel de \$100 et un autre de \$50 pour répondre de sa bonne conduite à l'avenir.

TOUJOURS LA MEME PLAINT

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Une femme frappée par un train, à Saint-Henri

ELLE EST TRANSPORTEE MOURANTE A L'HOPITAL

Morte à 11 heures ce matin

Un grave accident de chemin de fer est arrivé la nuit dernière à St-Henri. Vers 11.30 heures, un train du Grand Tronc, qui entrait en gare a frappé une femme qui traversait la voie ferrée à l'angle de la rue Ste-Rose de Lima.

Personne n'a eu connaissance de l'accident, qui s'était peut-être produit depuis un certain temps lorsque le garde-

Shedden Cy., ont une fois de plus prouvé que "La Presse" avait raison.

Il y a plusieurs années, les charretiers de cette compagnie étaient fort maltraités par les contremaîtres; ils eurent alors l'idée de former une association qui, au moyen d'un comité, communiquait directement au surintendant, M. A. Young, les griefs que le temps à autre, les charretiers craignent avoir à formuler.

Grâce à l'esprit conciliant de M. Young, aucune difficulté n'était survenue depuis cinq à six ans.

La réunion d'hier semblait faire croire qu'un ou plusieurs contremaîtres sont revenus aux traitements des mauvais jours. Les hommes se plaignent d'être commandés grossièrement, brutalement et injustement. Un comité a été nommé pour présenter les griefs des charretiers, à M. Young, et nous n'avons aucun doute que le surintendant de la Shedden Cy., saura apaiser cette difficulté et faire rendre justice à toutes les parties.

La somme de \$1,040 était due à Mme Marcell par Thomas Bean qui, d'après les allégations de la poursuite, était notoirement insolvable, lorsque le contrat fut passé. Elizabeth, parait-il, connaissait l'insolvabilité de son père; et de l'accusation portée contre elle.

Cette poursuite est basée sur un jugement de la cour supérieure annulant l'acte de vente.

Sur une motion de M. J. W. Poltras, avocat, la cause d'Ernest Coy, accusé de recel, est remise au mois de juin prochain, parce que M. Poltras n'a été informé qu'hier après-midi que la cause était fixée pour aujourd'hui, et aussi parce que le premier témoin de la couronne, M. Grant, est retenu chez lui par la maladie.

—M. Dubreuil, avocat, a fait une motion demandant que la cause de John Hall, accusé d'avoir favorisé une évasion de prison, soit fixée le plus tôt possible. Il expose que l'accusé étant en prison depuis cinq mois, la couronne ne devrait pas différer davantage son procès. La cour a décidé que le procès aura lieu très prochainement.

—George W. Cameron, accusé de détournement de fonds pendant qu'il était à l'emploi de la maison Evans and Cie, a été mis en accusation. Il proteste de son innocence et son procès aura lieu pendant la présente session de la cour d'assises.

—Sur une motion de M. J. Crankshaw, la cour a renvoyé au mois de juin prochain la cause des nommés Moses et Ralph Webster, en l'absence de témoins importants pour la défense.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

La révision des listes électorales à Saint-Henri

Nomination des candidats à Maisonneuve

SAINT HENRI. — Il y a eu réunion publique du conseil municipal, hier soir. Il ne s'est rien passé d'important si ce n'est qu'on a fait la dernière lecture du règlement relatif à l'emprunt de deux cents mille dollars. La date pour la demande du vote des contribuables sur l'emprunt a été fixée à mardi prochain, le 6 courant, entre dix et onze heures.

A l'issue de la soirée, le maire et les échevins se sont formés en bureau de révision de la liste électorale.

Les libéraux étaient représentés par le capitaine Giroux et M. Ed. Gagnon; les conservateurs, par MM. les avocats Morault et Bissonnette.

La liste des noms à rectifier présentée par les conservateurs contenait 70 noms et celle des libéraux 80 noms.

Tous les noms sur lesquels les deux partis ne s'accordaient pas ont été mis de côté pour être examinés ce soir, ou les jours suivants. Il s'est produit un petit incident au sujet de la liste des libéraux. Une partie des personnes dont les noms étaient inscrits sur cette liste avaient fait leur déclaration d'électeurs devant le capitaine Giroux, qui est juge de paix. On a aussi été appelé et il a donné les pre-

miers soins à la blessée, en attendant l'arrivée de la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame.

La victime a ensuite été transportée à cette institution. Elle a déclaré se nommer Mme Narcisse Bélanger, domiciliée rue Ryde, 170, à la Pointe Saint-Charles.

L'examen médical fait par les médecins internes de l'hôpital, a révélé des lésions internes de la plus grande gravité, en outre de la fracture d'un bras et de plusieurs côtes. On ne conserve guère d'espoir que la pauvre femme en guérisse.

Mme Bélanger est âgée de 40 ans environ. Cet avant-midi, le mari s'est présenté à l'hôpital pour voir la blessée, mais les autorités de l'institution ont refusé de le recevoir pour une excellente raison.

Pins récent.—La condition de Mme Bélanger s'est aggravée ce matin, et la malheureuse femme a expiré à 11 heures cet avant-midi.

MAISONNEUVE. — Ce matin, a eu lieu la nomination de deux candidats pour le conseil municipal de cette ville. Les candidats sont MM. Tréfflé Dudaivoir et Joseph Riendeau, jr.

LES POMPIERS

Le capitaine J. T. St Pierre, du poste des pompiers No 2, rue St Gabriel, a fait le rapport suivant pour le mois finissant le 31 mars: Les hommes ont répondu à 27 alarmes, et se sont servis de 8 hachettes et 101 couvertures imperméables.

Le capitaine A. Brière, du poste No 4, place Chaboulière, dit que le défilé n'a répondu à 26 alarmes. Le chef McAllister, du fourgon de sauvetage, est sorti avec la voiture 27 fois. On s'est servi de 8 hachettes, et 110 couvertures imperméables.

L'ADRESSE A LA REINE

Le sous-comité de l'adresse, pour la célébration du jubilé de la Reine, a tenu une assemblée hier. Les membres présents étaient le juge en chef Lacoste, M. les aides Collin et Bourassa, le principal Peterson, le Rév. M. Barclay, M. Donald Macmaster, C. R., et Son Honneur le maire. L'adresse a été soumise en anglais et en français, et l'on a fait certains changements dans les mots. Elle sera étudiée de nouveau à la prochaine assemblée, lundi prochain, et elle sera placée devant le comité général, probablement le jour suivant.

L'INTERCOLONIAL

Nouvelle opposition à son prolongement par le "Drummond"

Une assemblée spéciale du conseil de la Chambre de Commerce Française, a eu lieu hier après-midi.

Etaient présents: MM. G. Boivin, D. Parizeau, L. E. Morin, H. A. A. Braut, D. Masson, L. J. A. Surveyer,

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Une femme frappée par un train, à Saint-Henri

ELLE EST TRANSPORTEE MOURANTE A L'HOPITAL

Morte à 11 heures ce matin

Un grave accident de chemin de fer est arrivé la nuit dernière à St-Henri. Vers 11.30 heures, un train du Grand Tronc, qui entrait en gare a frappé une femme qui traversait la voie ferrée à l'angle de la rue Ste-Rose de Lima.

Personne n'a eu connaissance de l'accident, qui s'était peut-être produit depuis un certain temps lorsque le garde-

Shedden Cy., ont une fois de plus prouvé que "La Presse" avait raison.

Il y a plusieurs années, les charretiers de cette compagnie étaient fort maltraités par les contremaîtres; ils eurent alors l'idée de former une association qui, au moyen d'un comité, communiquait directement au surintendant, M. A. Young, les griefs que le temps à autre, les charretiers craignent avoir à formuler.

Grâce à l'esprit conciliant de M. Young, aucune difficulté n'était survenue depuis cinq à six ans.

La réunion d'hier semblait faire croire qu'un ou plusieurs contremaîtres sont revenus aux traitements des mauvais jours. Les hommes se plaignent d'être commandés grossièrement, brutalement et injustement. Un comité a été nommé pour présenter les griefs des charretiers, à M. Young, et nous n'avons aucun doute que le surintendant de la Shedden Cy., saura apaiser cette difficulté et faire rendre justice à toutes les parties.

La somme de \$1,040 était due à Mme Marcell par Thomas Bean qui, d'après les allégations de la poursuite, était notoirement insolvable, lorsque le contrat fut passé. Elizabeth, parait-il, connaissait l'insolvabilité de son père; et de l'accusation portée contre elle.

Cette poursuite est basée sur un jugement de la cour supérieure annulant l'acte de vente.

Sur une motion de M. J. W. Poltras, avocat, la cause d'Ernest Coy, accusé de recel, est remise au mois de juin prochain, parce que M. Poltras n'a été informé qu'hier après-midi que la cause était fixée pour aujourd'hui, et aussi parce que le premier témoin de la couronne, M. Grant, est retenu chez lui par la maladie.

—M. Dubreuil, avocat, a fait une motion demandant que la cause de John Hall, accusé d'avoir favorisé une évasion de prison, soit fixée le plus tôt possible. Il expose que l'accusé étant en prison depuis cinq mois, la couronne ne devrait pas différer davantage son procès. La cour a décidé que le procès aura lieu très prochainement.

—George W. Cameron, accusé de détournement de fonds pendant qu'il était à l'emploi de la maison Evans and Cie, a été mis en accusation. Il proteste de son innocence et son procès aura lieu pendant la présente session de la cour d'assises.

—Sur une motion de M. J. Crankshaw, la cour a renvoyé au mois de juin prochain la cause des nommés Moses et Ralph Webster, en l'absence de témoins importants pour la défense.

POISSON D'AVRIL!

Une petite fille condamnée à deux ans d'école de réforme

Marguerite de Repentigny, une jeune fille de 15 ans, dont la mère est actuellement en prison, a été traduite devant le recorder de Montréal, ce matin, accusée de vagabondage.

D'après le témoignage donné en cour par le grand-père de la prévenue, la fillette se conduisit très mal. Elle refusait de travailler, passait son temps à courir les rues et à fréquenter des amis de réputation suspecte, et ne voulait pas obéir à son grand-père, qui était chargé de veiller sur elle.

Le recorder a condamné la jeune fille à deux années de détention à l'école de réforme.

POUR MAUVAISE CONDUITE

Une petite fille condamnée à deux ans d'école de réforme

Marguerite de Repentigny, une jeune fille de 15 ans, dont la mère est actuellement en prison, a été traduite devant le recorder de Montréal, ce matin, accusée de vagabondage.

D'après le témoignage donné en cour par le grand-père de la prévenue, la fillette se conduisit très mal. Elle refusait de travailler, passait son temps à courir les rues et à fréquenter des amis de réputation suspecte, et ne voulait pas obéir à son grand-père, qui était chargé de veiller sur elle.

Le recorder a condamné la jeune fille à deux années de détention à l'école de réforme.

JOURNAL POURSUIVI

La réclamation de dommages-intérêts de J. Harris, contre M. S. Foley pour libelle, a été renvoyée, ce matin, par l'honorable juge Ouimet.

M. Foley avait publié un article dans son journal, sur le commerce des fourrures, et le demandeur s'était cru visé.

LE JUGE MAILHOT

Le rumeur circule de nouveau que l'hon. juge Mailhot doit résigner, cette semaine. On raconte qu'un certain nombre d'avocats des comtés de Pontiac et d'Ottawa ont présenté une requête au gouvernement représentant que l'hon. juge est atteint de cécité presque complète et que cela lui rend difficile l'exercice de ses fonctions. On désigne comme son successeur, M. Robichon, de Hull.

COIN SEWELL, M. D. M. R. C. S. E., Assistant chirurgien général, écrit: "Le Phœnix-Banquet" est un pansement salitaire qui guérit les "plaies suppurantes" d'une manière remarquable. C'est aussi un "abortif" excellent pour la "suppression" des clous, etc. 30, 1 3

BULLETIN POLITIQUE

M. L. E. Morin, sr, candidat dans Chambly

UNE PROTESTATION CONTRE LE PROLONGEMENT DE L'INTER-COLONIAL PAR LE "DRUMMOND"

LA RUE NOTRE-DAME DE LOURDES

N'appartient pas à la Cité de Montréal

Le juge Archibald a rendu jugement dans la cause de Tougas contre la cité de Montréal. Le demandeur était tombé sur un trottoir de la rue Notre-

Un grand nombre d'électeurs du comté de Chambly se sont réunis hier à St-Hubert, sous la présidence de M. A. Tremblay, maire, pour faire le choix d'un candidat en opposition à M. Rochelleau, candidat libéral. La convention a choisi unanimement M. L. E. Morin, sr.

Parallèlement nous avons remarqué les noms de MM. Ovide Dufresne, Wilfrid Scotte, Dr Traupier, Dr Lepron, de Grosbois, de Boucherville, G. Lafontaine, Wilfrid Tremblay, A. Jodan, J. D. Whitney, J. Lamare, A. Brossard, etc., etc.

Voici le texte d'une résolution qui a été passée à la convention.

"Attendu que dans la lutte actuelle la rive sud de St-Laurent a des intérêts considérables en jeu par suite de la décision du gouvernement fédéral de prolonger l'intercolonial jusqu'à Montréal, sans passer par les paroisses situées le long du fleuve St-Laurent;

Attendu que l'hon. M. Flinn a déjà passé un ordre en conseil accordant un subside pour le pont sur le St-Laurent, et qu'il a déclaré que sa politique était de favoriser autant que possible les comités du sud;

Attendu que M. L. E. Morin, senior, s'est toujours identifié avec le progrès du comté de Chambly, et a toujours combattu et lutté pour obtenir pour la rive sud la juste part des avantages auxquels elle a droit;

Attendu qu'il est un des membres les plus importants de la Chambre de Commerce de Montréal, qui en ce moment fait une lutte si efficace dans l'intérêt de la rive sud de St-Laurent, pour faire passer l'intercolonial dans le comté de Chambly;

Attendu que M. L. E. Morin s'est toujours distingué par son esprit d'indépendance, et que cette convention sait que la cause qu'il a toujours préconisée en étant membre de la Législature locale;

Résolu, que cette convention lui offre unanime la candidature en le priant de vouloir bien donner un concours indépendant au gouvernement de l'hon. M. Flinn.

Une délégation s'est rendue hier soir à Longueuil, chez M. Morin, pour lui faire connaître le résultat de l'assemblée. Apprenant que sa nomination avait été faite unanimement, M. Morin a accepté.

M. RAINVILLE ET LES OUVRIERS

Quelques centaines d'ouvriers se sont rassemblés, hier soir, au marché St-Laurent, coin de la rue St-Dominique, pour entendre M. James Hoodless, leur candidat, exposer son programme. Celui-ci accusa M. Rainville d'avoir toujours maintenu les monopoles au détriment de la classe ouvrière, notamment quand il s'agit de la compagnie du gaz et de l'augmentation du salaire des ouvriers à 12½ cts de l'heure.

D'autres discours ont été prononcés.

CLUB HACKETT

Il y aura ce soir séance de ce club à l'angle des rues Ste Catherine et de Lorimer. L'hon. M. Hackett, secrétaire provinciale, adressera la parole.

MEGANTIC

Les libéraux de Mégantic viennent de se choisir comme candidat M. Geo. Smith, de Thetford Mines.

L'HON. HUGH JOHN MACDONALD

Winnipeg, 1.—Après la prorogation de la chambre mardi, les membres de l'opposition ont invité l'hon. Hugh John Macdonald, à l'hôtel Léland, où il lui ont lu une adresse et offert la direction du parti conservateur dans la province.

M. Roblin a démissionné comme chef en faveur de l'hon. Hugh John Macdonald. M. Macdonald se fera élire dans un comté avant l'ouverture de la prochaine session.

WINNIPEG

Les libéraux de ce comté doivent se réunir en convention ce soir et choisir un candidat pour la prochaine élection partielle. Le choix se fera entre MM. R. W. Jameson, D. W. Boie, J. H. Ashdown ou Fred Wade. Les conser-

BULLETIN POLITIQUE

M. L. E. Morin, sr, candidat dans Chambly

UNE PROTESTATION CONTRE LE PROLONGEMENT DE L'INTER-COLONIAL PAR LE "DRUMMOND"

LA RUE NOTRE-DAME DE LOURDES

N'appartient pas à la Cité de Montréal

Le juge Archibald a rendu jugement dans la cause de Tougas contre la cité de Montréal. Le demandeur était tombé sur un trottoir de la rue Notre-

Un grand nombre d'électeurs du comté de Chambly se sont réunis hier à St-Hubert, sous la présidence de M. A. Tremblay, maire, pour faire le choix d'un candidat en opposition à M. Rochelleau, candidat libéral. La convention a choisi unanimement M. L. E. Morin, sr.

Parallèlement nous avons remarqué les noms de MM. Ovide Dufresne, Wilfrid Scotte, Dr Traupier, Dr Lepron, de Grosbois, de Boucherville, G. Lafontaine, Wilfrid Tremblay, A. Jodan, J. D. Whitney, J. Lamare, A. Brossard, etc., etc.

Voici le texte d'une résolution qui a été passée à la convention.

"Attendu que dans la lutte actuelle la rive sud de St-Laurent a des intérêts considérables en jeu par suite de la décision du gouvernement fédéral de prolonger l'intercolonial jusqu'à Montréal, sans passer par les paroisses situées le long du fleuve St-Laurent;

Attendu que l'hon. M. Flinn a déjà passé un ordre en conseil accordant un subside pour le pont sur le St-Laurent, et qu'il a déclaré que sa politique était de favoriser autant que possible les comités du sud;

Attendu que M. L. E. Morin, senior, s'est toujours identifié avec le progrès du comté de Chambly, et a toujours combattu et lutté pour obtenir pour la rive sud la juste part des avantages auxquels elle a droit;

Attendu qu'il est un des membres les plus importants de la Chambre de Commerce de Montréal, qui en ce moment fait une lutte si efficace dans l'intérêt de la rive sud de St-Laurent, pour faire passer l'intercolonial dans le comté de Chambly;

Attendu que M. L. E. Morin s'est toujours distingué par son esprit d'indépendance, et que cette convention sait que la cause qu'il a toujours préconisée en étant membre de la Législature locale;

Résolu, que cette convention lui offre unanime la candidature en le priant de vouloir bien donner un concours indépendant au gouvernement de l'hon. M. Flinn.

Une délégation s'est rendue hier soir à Longueuil, chez M. Morin, pour lui faire connaître le résultat de l'assemblée. Apprenant que sa nomination avait été faite unanimement, M. Morin a accepté.

M. RAINVILLE ET LES OUVRIERS

Quelques centaines d'ouvriers se sont rassemblés, hier soir, au marché St-Laurent, coin de la rue St-Dominique, pour entendre M. James Hoodless, leur candidat, exposer son programme. Celui-ci accusa M. Rainville d'avoir toujours maintenu les monopoles au détriment de la classe ouvrière, notamment quand il s'agit de la compagnie du gaz et de l'augmentation du salaire des ouvriers à 12½ cts de l'heure.

D'autres discours ont été prononcés.

CLUB CHAPAIS

Le président du club Chapais nous prie de dire que les citoyens de la paroisse Ste-Brigitte, division Ste-Marie, étant en retraite, et que ne voulant pas les déranger dans leurs offices religieux, le club Chapais aura pas de séance vendredi, le 2 courant.

ROUVELLE

On annonce pour demain une grande assemblée contradictoire à Richelieu.

LES CAPITAINES

Des bateaux de la compagnie R. & O. pour la prochaine saison

Les directeurs de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, ont tenu une assemblée, hier, sous la présidence de M. W. M. Wainright.

Les autres directeurs présents étaient MM. R. Forget, F. C. Henshaw, G. O. Paradis, Hector Mackenzie, E. B. Garneau, J. Lewis et J. Swift.

L'assemblée s'est occupée de certaines soumissions, et des contrats ont été accordés. Les officiers suivants ont été nommés pour la saison prochaine: Steamer Québec, capitaine L. O. Boucher, et M. L. Gorman, commis; steamer Montréal, capitaine L. Saint-Louis, et M. J. O. Prévoist, commis; steamer Canada, capitaine Thomas Dourall, et M. P. Wurtelle, commis; steamer Saguenay, capitaine George Rivière, et M. J. Lapierre, commis; steamer Berthier, capitaine Charles Guin, et M. G. Poulet, commis; steamer Terrebonne, capitaine La Force; steamer Cultivateur, capitaine Raymond; steamer Chambly, capitaine Tranchemontagne; steamer Hamilton, capitaine Baker; steamer Corsican, capitaine Esford; steamer Spartan, capitaine Granger.

LES EGOUTS COUTENT CHER A LA CITE

Le juge de Lorimer a rendu jugement dans la cause de Girard contre la cité de Montréal. Le demandeur réclamait \$1,700 de dommages-intérêts, la cave de sa boutique ayant été inondée. Il obtint \$1,200.

La cause de Demers contre la cité est basée sur les mêmes motifs. Jugement pour \$80.

—Des passants ont trouvé, sur un peron de la rue des Commissaires, vers 8 heures hier soir, un enfant nouveau-né. Le petit abandonné a été transporté chez les Soeurs Grises.

DOUANES ET REVENU DE L'INTERIEUR

Il y a augmentation considérable des recettes de la douane et du revenu de l'intérieur durant le mois de mars dernier, si on les compare à celles du mois correspondant de 1896. En mars 1896, les recettes de la douane se sont élevées à \$544,741.86 tandis que dans le dernier mois \$903,830.18 ont été perçus, ce qui fait une différence de \$359,088.32 en faveur de mars 1907. Durant le mois de mars 1896, il a été collecté par le bureau du revenu \$172,077.27 et durant mars 1907, \$228,047.24, soit une augmentation de \$55,970.

SOULANGES

Cet après-midi, à 1 heure, il y aura assemblée des libéraux de Soulanges à Coteau Station pour faire le choix d'un candidat. MM. A. G. Bourbonnais et ses amis adresseront la parole.

CLUB MOHIN

Assemblée de ce club ce soir à 8 heures dans ses salles, coin des rues St-Dominique et du Marché. Les orateurs traiteront des questions politiques provinciales. On procédera aussi au choix des différents comités pour les présentes élections.

BEAUBARNOS

On prête à M. Césaire Bergeron, ancien député, l'intention de se porter candidat indépendant dans Beaubarnos. M. Bergeron est employé du gouvernement fédéral sur le canal Beaubarnos.

M. GREENWAY

L'hon. M. Greenway est malade. Les médecins lui conseillent du repos avant d'entreprendre son voyage dans l'Est.

HOCHELAGA

M. Fred Villeneuve, avocat, a été nommé officier-rapporteur pour le comté de Hochelaga. Il a ouvert son bureau au No 62 rue St-Jacques, premier étage.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

BOSTON. — L'inimitable chef-d'œuvre de la comédie, le "Bourgeois gentilhomme" de Molière, a été joué l'autre soir, au Théâtre Français de Boston, par le cercle Français de l'Université Harvard...

RHODE ISLAND

WOONSOCKET. — Pierre Jalbert, âgé de 13 ans, demeurant dans la rue Cumberland, et Mose Teller, 15 ans, demeurant dans l'avenue Gaulin, ont été arrêtés par le constable Worrell...

5c FUMEZ LE NOUVEAU CIGARE D'UNION 5c. SOUVENIR. Manufacturé par E. N. Cusson & Co. Montréal.

Le meilleur pour les Vieillards, les Enfants et les Bébés. ESSAYEZ-LE une fois SIROP de Terebenthine du Dr Laviolette. GUERIT: Rhumes, Bronchites, Toux, Consomption.

Grande Vente VENDREDI A PRIX REDUITS AU BON MARCHÉ MAISON ALPHONSE VALIQUETTE 1893 ET 1895 RUE NOTRE-DAME EN FACE DU BLOC BALMORAL

Colonial House... PLACE PHILIPPE VENTE SPECIALE DE Chaussures Dames. Souliers noirs en kid, bouts pointus, \$4.50, pour \$2.25.

NEW-HAMPSHIRE SOMERSWORTH. — Il y aura quatre semaines de fêtes et musicales les 27, 28, 29 et 30 avril prochain. Les enfants de l'école paroissiale, sous l'habile direction de Mlle Zéphirine Doran, feront les frais de la première.

APRES LA FIEVRE SCARLATINE. HOOD'S Sarsaparilla. Est le seul remède connu qui guérit de suite les Brulures, Meurtrissures, Blessures, Coupures, Clous, Entorses, etc.

LA GRANDE VENTE ENCORE TROIS SEMAINES SEULEMENT AU MAGASIN DE LA Kensington Bankrupt Stock Co. FONDS DE BANQUEROUTE DE GROS DE McMASTER & CO, TORONTO. 50 cts dans la \$...

AU GRAND MAGASIN DES BARGAINS DE J. D. COUTURE, 212 rue St-Laurent. NOS REDUCTIONS POUR VENDREDI et SAMEDI, les 2 et 3 AVRIL. Fers à Repasser, Bouteilles en ferblan, Tricycles pour enfants, etc.

AU GRAND MAGASIN DE BARGAINS DE J. D. COUTURE, 212 RUE ST-LAURENT. FEU! FEU! FEU! LE STOCK DE MM. MARTIN & RIVET, Endommagé par l'eau et la fumée, sera vendu dans quelques jours, chez ARCHAMBAULT FRERES 1453 rue Ste-Catherine, coin Montcalm.

L. W. TELMOSSÉ CI-DÉVANT GAUCHEUR & TELMOSSÉ Comptable, Liquidateur de Faillites. CHAMBRES 9 et 10 8, 7185 101, 16 Rue St-Jacques, Montréal.

Délicieuses Soupes et Sauces... JOHNSTON'S FLUID BEEF. Plusieurs femmes de ménage ne savent pas avec quelle facilité elles peuvent le faire. Croyez donc: Avec une cuillerée à thé de Johnston's Fluid Beef...

LA GUERRE EN GRECE

Les puissances européennes aident les Turcs

LES NAVIRES DE GUERRE TIRENT SUR LES GRECOIS

Les insurgés ne veulent pas accepter l'autonomie

LE TARIF DES ETATS-UNIS

Le bill Dingley adopté par la chambre

IL ENTRE EN VIGUEUR AUJOURD'HUI

Les terreurs du Sultan

Le scandale du Panama

Londres, 1.—Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

des montagnes sur la frontière turque et prennent une attitude agressive. Leur action amènera probablement une déclaration de guerre entre les deux nations.

Albènes, 1.— Les fugitifs crétois qui sont arrivés ici ont fait appel aux potentats européens, les priant au nom de l'humanité de lever le siège des portes de la ville de la capitale décapitée des insurgés qui souffrent à l'extrême de la famine qui abat des milliers et des milliers de personnes.

L'opinion générale est que la proposition sera renvoyée. Quelques puissances persistent encore à dire que la retraite des armées grecques qui sont en Crète, est un important préliminaire à l'établissement de l'autonomie par laquelle les puissances veulent remplacer le gouvernement de la Turquie.

Londres, 1.— Une dépêche de La Canée dit qu'on considère à St. Pétersbourg que le rapide des troupes turques sera nécessaire aussitôt que les garnisons européennes seront assez fortes pour occuper les forts.

Londres, 1.— Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Londres, 1.— Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Londres, 1.— Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Londres, 1.— Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Londres, 1.— Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

Londres, 1.— Le correspondant du "Standard", à La Canée décrit la bataille autour du fort à Izedin.

PLUS RAPIDES que jamais arrivent les commandes répétées pour "SALADA" THE DE CEYLAN

Une BELLE AUBAINE pour nos CLIENTS VENDREDI ST-LOUIS

Tous Réduits -- PRELARTS -- Tous Réduits

Tous Réduits -- TAPIS -- Tous Réduits

LES EVENEMENTS DE CUBA

LES EVENEMENTS DE CUBA

LES EVENEMENTS DE CUBA

LES EVENEMENTS DE CUBA

LES EVENEMENTS DE CUBA

DARGAINS DU VENDREDI DE LA MAISON HAMILTON

Préart, Collets et Ceintures, Nouveaux Chapeaux du Printemps

Savons et Parfums, Epicerie, Net à Voiles, Garnitures

Bonbons, Menus Articles, Bas et Sous-vêtements, Parapluies

Papeterie et Bourses en Cuir, Musique, Gants, Rubans, Mouchoirs, Dentelles

LA MAISON HAMILTON

Portrait au crayon, coupon de "La Presse" No. 9, 1 Avril 1897

Chapeaux Mous, Chemises Couleurs, COLS, BOUCLES ET CRAVATES, Collettertes et Manteaux

Chapeaux Durs, Poil de Chèvre, BLE-D'INDE, MATINEES



LA SALLE WINDSOR

Grand ralliement des forces conservatrices anglaises de Montréal

LES MINISTRES ACCLAMES

Discours des hon. MM. Flynn, Atwater, Pelletier et Hackett

A LA SALLE WINDSOR

L'assemblée conservatrice des électeurs anglo, qui a eu lieu hier soir à la salle Windsor, fut assurément l'une des plus belles démonstrations politiques dont on ait été témoin dans Montréal.

L'assistance était nombreuse et choisie, composée des hommes dirigeant le haut commerce, la finance, ou occupés des postes les plus importants dans la hiérarchie professionnelle.

Le premier ministre se déclare heureux de réaliser enfin un vœu qu'il caressait depuis longtemps, rencontrer un auditeur anglais, et se félicite de l'importance de ce jour.

Brochant les souvenirs de cinq années passées, il se demande ensuite quelle a été la signification de cette manifestation de sympathie pour la province de Québec, le 8 mars 1897?

Que penser de M. Marchand qui reniait Mercier, dans ce temps-là, et qui se présente aujourd'hui avec le même entourage qui a perdu Mercier?

(M. Laporte, candidat conservateur dans Hochelaga, entrant à ce moment, est l'objet d'une longue ovation.)

Le hon. M. Flynn, dans la présente campagne, dit-il, les gens de bonne volonté à quelque parti qu'ils appartiennent doivent se grouper autour du gouvernement qui a le plus contribué au progrès de la province et dont l'administration est sans tache.

Dans le même temps, il diminue les dépenses en proportion. Je le salue, dit M. Flynn, dans la présente campagne.

Au département des terres, il a introduit une législation spéciale sur les terres publiques pour protéger les colons contre les exactions des marchands de bois.

Le hon. M. Atwater, dans son discours, a dit que le gouvernement de M. Marchand n'a pas eu de succès dans la province de Québec, et qu'il n'a rien fait pour protéger les colons.

Le hon. M. Pelletier, dans son discours, a dit que le gouvernement de M. Marchand n'a pas eu de succès dans la province de Québec, et qu'il n'a rien fait pour protéger les colons.

Le hon. M. Hackett, dans son discours, a dit que le gouvernement de M. Marchand n'a pas eu de succès dans la province de Québec, et qu'il n'a rien fait pour protéger les colons.

Le hon. M. Flynn, dans son discours, a dit que le gouvernement de M. Marchand n'a pas eu de succès dans la province de Québec, et qu'il n'a rien fait pour protéger les colons.

Le hon. M. Atwater, dans son discours, a dit que le gouvernement de M. Marchand n'a pas eu de succès dans la province de Québec, et qu'il n'a rien fait pour protéger les colons.

TOMBE MORT!

Soudainement frappe par la Maladie de Cœur.

Un citoyen bien connu est mort d'une manière triste et soudaine, sur l'un des principaux rues, ce matin.

Préque tous les grands journaux de la ville ont publié, hier, des notices élogieuses sur la vie et les œuvres de ce grand homme.

Une lettre de l'abbé de Pléville, de Québec, pour le fait et les raisons, a été lue à la messe de ce matin.

On peut se procurer les Filles du Château, pour la fête et les raisons, à la messe de ce matin.

Le Graine de Lin et Trébellin du Dr Chase est un remède certain contre les toux et les rhumes.

CHESTER'S CURE

Le seul vrai remède pour l'Asthme, les Bronchites, le Catarrhe, les Rhumes, etc.

LEEMING, MILES & CO., 120-124 St. Jacques, Montréal.

CACAO EPPS

Possède les mérites suivants: DÉLIABLE, DÉPURÉ, SUPERIORITÉ DE QUALITÉ.

AGENT SPÉCIAL: C. E. COLSON, Montréal.

CATARRHE VAINCU

C'est une maladie du sang. Preuve certaine que le Remède Kootenay de Ryceman guérit parfaitement bien cette maladie très répandue.

De toutes les maladies qui ont été exploitées par les charlatans, le catarrhe a reçu plus que sa part d'attention.

On a essayé le tabac à priser, les douces, les inhalations, etc., inutilement, de sorte que maintenant plusieurs patients sont convaincus qu'ils sont atteints d'une maladie incurable.

Le catarrhe de chemin de fer du gouvernement n'a pas été négative, mais elle n'a pas d'autre part été extravagante.

M. Flynn termine en disant qu'il a aboli les taxes, rétabli l'équilibre dans le trésor et relevé la province dans l'état de prospérité.

L'honorable M. Atwater, trésorier provincial, a dit qu'il a été témoin de la politique de M. Marchand, dit que la politique des provinces se compose uniquement d'affaires d'administration.

M. Atwater termine en disant qu'il a aboli les taxes, rétabli l'équilibre dans le trésor et relevé la province dans l'état de prospérité.

JOHN MURPHY & CIE

Les Meilleures Marchandises aux Prix les plus Bas. Ce que le public acheteur veut avoir ce sont les meilleures marchandises aux prix les plus bas.

Matinées 45c. Nous exhibons les plus hautes nouveautés en matinées, au delà de 30 caisses nous sont arrivées.



Offrons à \$4.95. que vous ne pourriez pas vous procurer ailleurs à moins de \$7.00.

Jupes. Nous avons un assortiment très varié en toutes les nouveautés de modes et de robes.

Costumes. Nous avons un assortiment très varié en toutes les nouveautés de modes et de robes.

Habillements pour Garçons. Notre département est au complet, et toutes les nouveautés de modes et de robes.

Savons de toilette. On peut se procurer dans ce département toutes les nouveautés de modes et de robes.

Cravates en soie pour dames. Cravates en soie pour dames, en toutes les nouveautés de modes et de robes.

Chemises. Nous avons un assortiment très varié en toutes les nouveautés de modes et de robes.

Boucles. Nous avons un assortiment très varié en toutes les nouveautés de modes et de robes.

Toiles. Nous avons un assortiment très varié en toutes les nouveautés de modes et de robes.

Couverts. Nous avons un assortiment très varié en toutes les nouveautés de modes et de robes.

Une ligne spéciale. Nous avons un assortiment très varié en toutes les nouveautés de modes et de robes.

JOHN MURPHY & CIE

Magasin de Bijouterie du bas de la ville. Sensation des Bicycles. A. G. SPALDING BROS., de New York, Chicago, Philadelphie, ont donné instructions à leurs agents à Montréal.

Vendre le Modèle Spécial de The Spalding Bicycle. Mais il est garanti être un meilleur bicyclette que n'importe quel autre bicyclette.

EXCEPTÉ LE MODÈLE \$100. R. A. DICKSON & CO. 307-311 1791 Rue Notre-Dame.

Eventails. Eventails en plume, 50 cents, à écouler à 10 cents.

Papeterie. 20 douzaines de crayons de plomb, boîtes en carton, seulement 10 cents.

Cotons blanchis et non blanchis. 20 caisses à vendre à exceptionnellement bas prix.

Broderies. 50 pièces de broderies, valant 15 cents, 15 et 25 cents.

Mouchoirs. 20 douzaines de mouchoirs d'enfants, bonnets de couleur, 6 pour 10 cents.

Braids pour garnitures. 75 pièces de braids moirés, couleurs assorties, 15 cents la pièce.

Département des Bijoux. Toutes les dernières nouveautés dans ce département.

Département des Parfums. Parfums de première qualité et des meilleurs fabricants.

Département des Gants. Nos gants sont des meilleures manufactures et d'un fini sans égal.

Département des Parapluies. Parapluies aux prix du gros.

Fournitures pour Hommes. Chemises non repassées, valant 75c, pour 40c.

Cristal. Service de table en imitation de verre cristal, comprenant un couvert, un porte-couteaux, etc.

Porcelaine et Vaisselle. Couverts de première qualité dans ce département.

ANNONCE EXTRAORDINAIRE. AFIN DE METTRE LE Bicycle Spalding à la portée de toutes les bourses.

A \$75.00. Ce bicyclette n'est pas une vieille machine de 1896.

AGENTS: Hasley Bros., 2353 rue Ste-Catherine, 308 et 309 rue St-Laurent.



CIGARETTES RICHMOND STRAIGHT CUT 15 cts le paquet...

ALLAN & GINTER RICHMOND, Va.

Sirap de Gomme d'Epipette Rouge de Gray. Pour le rhume, la toux, les bronchites, le mal de gorge, etc., etc.



AUX HOMMES MARIÉS "Avant vs. Apres"



mère de famille? Savez-vous que leurs souffrances...

C'étaient des jours heureux, les jours où vous faisiez la cour...

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

Vous souvenez-vous des jours où vous faisiez la cour à votre fiancée?

RECORDER

RASEBALL. L'assemblée annuelle du club de baseball...

LE CHOCQUET. Grande assemblée, dimanche 4 à 11 heures...

LE BICYCLE. M. Arth. L. McDonald a été nommé...

LE JEU DE DAMES. Tous les joueurs de dames et amis de ce jeu...

LES MORTS D'HIER. Liste des permis d'inhumation délivrés au bureau...

RAPPORT DU MEDICIN DU GOUVERNEMENT, PORT DE QUEBEC

"Je me suis servi du "Pheno-Haunum" ou "Quickcure" pour une douleuruse...

Aux Fabriques et Municipalités. On demande des agents d'assurance sur la vie...

DEMEAGEMENT. On a vu un camion d'auvergnat...

ARTHUR GARBAU. CHEMISIER-DENTISTE. 317, rue St-Jacques...

ARTHUR GARBAU. CHEMISIER-DENTISTE. 317, rue St-Jacques...

ARTHUR GARBAU. CHEMISIER-DENTISTE. 317, rue St-Jacques...

ARTHUR GARBAU. CHEMISIER-DENTISTE. 317, rue St-Jacques...

ARTHUR GARBAU. CHEMISIER-DENTISTE. 317, rue St-Jacques...

ARTHUR GARBAU. CHEMISIER-DENTISTE. 317, rue St-Jacques...

ARTHUR GARBAU. CHEMISIER-DENTISTE. 317, rue St-Jacques...

ARTHUR GARBAU. CHEMISIER-DENTISTE. 317, rue St-Jacques...

EMPLOI DEMANDE

COUPLE. Un couple marié, sans enfants, demande place pour ouvrage général...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

UN JEUNE HOMME. Un jeune homme de 20 ans, diplômé de l'école normale...

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES. TROISIEME. Une jeune fille, sachant faire toutes sortes d'ouvrages...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Collage de première classe comprenant appartement, bain, water-closet...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Bonnes maisons, sept, six, cinq, quatre et trois appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. A Dorion, Vaudreuil, sur la rivière Ottawa, belle résidence...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au No 61 rue St Paul, entre les rues St-Jacques et St-Denis...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

MAISONS A LOUER. A LOUER. Au village St-Jean-Baptiste, à hauteur de maison de 4 appartements...

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

A VENDRE. Un lot situé coin des rues Amherst et Marie-Anne...

MAISONS A LOUER

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

A LOUER. Au centre, logement, trois et demi appartements...

FEUILLETON DE LA PRESSE

LE SECRET D'OUTRE-TOMBE

(70) DEUXIEME PARTIE (SUITE)

La douleur devint si forte qu'il voulut instinctivement s'en débarrasser d'un choc brusque.

Il se jeta au hasard, la tête en avant le long de la muraille et vit frapper la boiserie de toute la masse de son corps.

Le misérable, quoique à moitié assommé, ne demeurait pas sans mouvement. Il se releva et se trouva dans la posture d'un homme qui vient de se réveiller.

Cette fois son élan le jeta sur la gauche bésée d'une amorce. La terre se brisa et ses tranchants lui firent à la face et au cou d'affreuses blessures qui tenaient son mal.

Quelques sous-ventes de l'immobilité de la mort le saisi.

Dans le perron défoncé de faire sa tête demeurée prise comme dans la lunette d'une guillotine.

Ce fut le jeune suppléant Laurent Desfontaines qui, à la demande du brigadier de gendarmerie, vint constater ce nouveau crime dont l'auteur s'échappait par la mer à la suite de ses hommes.

Il n'y avait rien à faire qu'à rédiger un procès-verbal.

—Par ma foi! se disait-il, voilà une matinée bien remplie!... Ah! je ne me suis pas dérangé inutilement!... Ce Thiercelin est un garçon qui du flair; il avait jugé la situation absolument mûre et il a suffi, en effet, de notre intervention pour tout faire tomber en ruine. Ça été le coup de hache qui fait écrouler les murs de papier de ce lieu. Les dégoûtants gens!

Et il ajouta en se rengorgeant: —Quel bon rapport que je vais rédiger! Mon procureur est capable d'en triangler de jalouse. Voilà ce que c'est que de prendre des congés et d'aller se gouverner à Paris pendant que les petits juges supérieurs se morfondent à Bridou! Tant pis pour lui, tant mieux pour moi!

Et comme son éducation judiciaire, Laurent Desfontaines s'en alla reprendre ses interrogatoires. Il s'était installé dans le cabinet de travail du marquis adéfunt et des feuilles volantes s'entassaient déjà dans deux chaises de vèlin empilées à la hauteur du chéneau et sur lesquelles se liaient en grande lettre au crayon bleu: "Affaire Rochemore (Assassinat), puis "Affaire James Torry" (Assassinat). Il préparait la parolier de ce lieu et il écrivait: "Affaire de Sognes" (Meurtre).

Il s'inquiéta de l'ami Thiercelin et demanda où il était.

—Thiercelin arrivait à ce moment précis et ce fut lui qui porta secours à la jeune femme affoquée.

Elle tremblait de tous ses membres et n'avait qu'une seule pensée, fuir, s'en aller, ne plus voir l'horrible spectacle.

Thiercelin partageait son émotion; sous ses dehors décidés et railleurs, il cachait une âme d'une sensibilité exquise et il savait trouver les paroles qui endorment les violentes douleurs.

La duchesse recevait ces paroles consolatrices sans savoir qui les prononçait. Dans les grandes détresses du cœur, la pitié et la sympathie sont bien accueillies toujours, d'où qu'elles viennent.

Thiercelin porta la jeune femme abandonnée sur son épaule et lui pleura à gros sanglots comme un enfant, à son appartement contigu à celui de sa femme. Il déposa son précieux fardeau sur une chaise longue et sut très adroitement arranger les coussins pour soutenir la tête endolorie de Julia.

—Merci! murmura-t-elle. Et ses yeux noyés de larmes se fixèrent sur le jeune homme genouillé près d'elle.

Une certaine surprise se manifesta bientôt dans ce regard et Thiercelin comprit qu'elle le reconnaissait et qu'elle se souvenait de sa visite à Bridou.

—Mon Dieu! madame, fit-il avec une grande douceur, pardonnez-moi!... J'ai tâché de vous secourir le mieux qu'il m'a été possible.

Et comme il voyait une sorte de regret, d'inquiétude se refléter sur le visage de la duchesse, dont il comprenait parfaitement la cause, laquelle tenait à la situation qu'il était censé occuper à Rochemore, le jeune homme ne voulut pas que cette impression se précipitât.

—Je dois vous avouer, poursuivit-il, que je ne sais pas ce que vous croyez, ce que je vous ai dit, et me présentant pour la première fois devant vous. Oui, Thiercelin arrivait à ce moment précis pour que vous ne me repoussiez pas, pour que je fusse à même au moment où les terribles épreuves, hélas! prévues, viendraient vous accabler, de vous offrir un appui qui vous ferait défaut de tous côtés.

Cette diversion, qui atténuait par un effet de surprise les souffrances intimes de la jeune femme, produisit sur ses nerfs une détente salutaire.

—Je ne comprends pas, murmura-t-elle. Elle ne se faisait pas, sa première parole n'était pas une parole de colère et de mépris!... Thiercelin se fit plus éloquent et plus persuasif.

—J'appartiens au vrai monde, reprit-il. Ma mère est née de Fontenailles, bonne noblesse de l'île-de-France, et je m'appelle Jules Thiercelin, fils d'un baron de l'Empire. Attaché à un ministère des affaires étrangères...

Thiercelin hésita un peu, mais entraîné par son discours, il acheva en fortifiant un peu la note: —...J'ai eu l'honneur de vous rencontrer bien des fois à l'ambassade d'Angleterre et votre souvenir me revient toujours avec une impression si vive.

—Oui, madame, soyez sans inquiétude. Et Thiercelin, très satisfait de la façon dont se déroulaient les choses, s'arrangeait, court transmetteur, d'être vu par quelques femmes de chambre de se rendre près de leur matresse, puis il alla aux renseignements.

Très vite, il apprit le tragique résultat du sombre drame, visita la chambre où il s'était rapidement déroulé, et avec d'infatigables ménagements revint apprendre la cruelle vérité à la duchesse.

Le désespoir de Julia fut navrant et sincère. — Ma mère avait été la seule affection réelle de toute sa vie.

—Oh! ne m'abandonnez pas! dit-elle suppliante à Thiercelin. Je suis seule, maintenant... seule au monde!

—Je vous consacrerai, madame, s'écria le jeune homme, tout mes instants avec joie, avec bonheur.

—Comme je vous serai reconnaissante!... elle, réellement soulagée de sentir un bras se lever sur son front et de sentir un cœur se dévouer à sa jeunesse et à son ignorance des douloureux et pénibles soucis d'une situation cruelle à l'exces.

—Quand Thiercelin, après avoir fait porter le cadavre de l'intendant dans sa chambre, après avoir fait mettre Mme de Rochemore sur son lit et pris toutes dispositions par la veille du corps de la marquis, revint près du juge Laurent Desfontaines, lequel finissait de recueillir les



